

» pape canoniquement élu & reconnu, comme
 » on fit à l'égard de Benoit XIII pendant le
 » grand schisme d'Occident. En effet, cela fuit
 » évidemment des principes de Febronius. Si le
 » chef de l'Eglise a reçu son autorité de l'Eglise
 » elle-même, & non de Jesus Christ, il est clair
 » que l'Eglise peut la lui ôter quand elle jugera
 » à propos. ,,

,, Je pense, mon prince, que c'en est assez
 » pour mettre cet ouvrage absurde à sa juste
 » valeur; il ne peut avoir échappé à la censure,
 » que par le mépris qu'on en a fait. Un auteur
 » qui se réfute lui-même, n'a pas besoin d'au-
 » tre condamnation. Il n'est pas une seule sec-
 » tion dans laquelle on ne puisse montrer des
 » erreurs, des contradictions ou des sophismes.
 » C'est une compilation sans ordre, sans justesse,
 » sans logique, aussi mal arrangée que mal écrite;
 » l'auteur, quel qu'il soit, ne s'est pas entendu
 » lui-même. Il ne peut plaire qu'à ceux qui ont
 » sucé des principes d'anarchie & de révolte
 » contre l'Eglise, dans les leçons ou dans les
 » écrits des protestans. Ceux qui s'imaginent
 » que ce sont-là les sentimens du clergé de
 » France, n'ont jamais lu d'autres théologiens
 » François que les jansénistes; ils ne connois-
 » sent pas seulement la Défense de la Déclaration
 » du clergé par M. Bossuet. »

Je suis avec un très-profond respect,

Mon prince,

de votre altesse sérénissime,

*Le très-humble & très-obéissant
serviteur, Bergier, chan.*

A Paris, le 12 Octobre 1775.

Ce que dit ici M. Bergier des contradictions de Febronius, & de sa réfutation par lui-même, est vrai à un point qui passe toute vraisemblan-